

Durbuy, le 21 septembre 2018.



**Basse Cour 13**  
**6940 BARVAUX S/O**

Tél. : 086/21.98.11 Fax : 086.21.98.38

est invité pour la première fois à assister à la réunion du Conseil Communal du **lundi 1<sup>er</sup> octobre 2018 à vingt heures.**

Le Directeur général,

Henri MAILLEUX

Par le Collège,



Le Bourgmestre,

Philippe BONTEMPS

#### **ORDRE DU JOUR**

1. Evaluation Plan de Cohésion sociale 2 Durbuy 2014-2019 (présentation Powerpoint).
2. Budget 2019 de la Fabrique d'église de BOMAL S/O.
3. Budget 2019 de la Fabrique d'église de DURBUY.
4. Budget 2019 de la Fabrique d'église de HEYD-AISNE.
5. Budget 2019 de la Fabrique d'église de TOHOGNE.
6. Budget 2019 de la Fabrique d'église de VERLAINE S/O.
7. Budget 2019 de la Fabrique d'église de WÉRIS.
8. Compte 2017 de la Fabrique d'église de TOHOGNE.
9. Compte 2017 de la Fabrique d'église de VERLAINE S/O.
10. Compte 2017 de la Fabrique d'église de WÉRIS.
11. Idélux secteur Durbuy – Rapport d'activités.
12. Centre culturel. Subside extraordinaire 2018.
13. Football Heyd. Mesures d'urgence. Subside.
14. Micados. Subside extraordinaire 2018.
15. Paiement urgent. Affaire Sprl Invest Belgium.
16. Emprunts 2018.
17. Parc des Topiaires. Convention de gestion Ville – OCTD. Adaptation.
18. Parc des Topiaires. Contrat de gestion Idélux – OCTD. Adaptation.
19. Parc des Topiaires. Concession domaniale OCTD – Atelier Environnement. Adaptation.
20. Centimes additionnels précompte immobilier - Exercice 2019.
21. Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques - Exercice 2019.
22. Règlement Bibliothèque communale. Modification.
23. Règlement-taxe documents administratifs. Modification.
24. Règlement-redevance sur la délivrance de renseignements administratifs urbanistiques.
25. Règlement-redevance sur la délivrance des permis d'urbanisme et uniques.
26. Règlement-taxe sur les immeubles bâtis inoccupés. Modification.
27. Règlement-taxe sur les parcelles non bâties dans les lotissements non périmés.
28. Règlement-taxe sur la collecte et le traitement des déchets dans le cadre du Service Ordinaire de Collecte.

29. Redevance sur la collecte sélective des déchets. Marchés publics.
30. Redevance sur la collecte sélective des déchets. Camps de vacances.
31. Redevance sur la Collecte sélective des déchets. Salles de fêtes et locaux divers.
32. Règlement-taxe sur les prestations d'hygiène et de salubrité publique.
33. Règlement-taxe sur les concessions dans les cimetières communaux.
34. Règlement-redevance. Tarif des niches de columbarium.
35. Règlement-redevance exhumations.
36. Règlement-redevance de stationnement sur la voie publique.
37. Stationnement payant sur la voie publique. Règlement d'ordre intérieur.
38. Règlement-redevance. Halte mobilhomes à Barvaux s/O.
39. Règlement. Zone bleue à Barvaux S/O et zone bleue de manière générale.
40. Règlement-taxe sur les embarcations de descente de l'Ourthe utilisées dans un but lucratif.
41. Règlement-redevance appareils distributeurs. Voie publique.
42. Règlement-redevance sur le placement de terrasses, d'étals, de tables, de chaises sur le domaine public.
43. Règlement-redevance droit de place aux kermesses.
44. Règlement-redevance droit de place aux marchés.
45. Règlement-taxe sur la distribution gratuite à domicile d'écrits publicitaires non adressés.
46. Règlement-taxe sur les débits de boissons.
47. Règlement-taxe sur les commerces de frites, hot-dogs, beignets, etc. à emporter.
48. Règlement-taxe sur les panneaux d'affichage.
49. Règlement-taxe sur les spectacles et divertissements.
50. Règlement-taxe sur les agences de paris sur les courses de chevaux.
51. Règlement-taxe sur les établissements bancaires et assimilés.
52. Règlement-taxe sur les dépôts de mitrilles et véhicules hors d'usage.
53. Règlement-taxe sur les terrains de camping.
54. Règlement-taxe sur les secondes résidences.
55. Règlement-taxe communale sur les lits ou de séjours.
56. RCCR. BARVAUX. Chainrue. Règlementation du stationnement.
57. Règlement général de police. Modification.
58. Régie Foncière. Inzès Pré. Vente BECKER Louise.
59. Déclassement. Décision finale. Bende. Lotissement Sur les Hez.
60. Déclassement. Décision finale. Route de Hottemme (plan H.P.).
61. Déclassement. Décision finale. Chemin N° 40 à Barvaux (Alisier) 2<sup>ème</sup> phase.
62. Déclassement. Décision finale. Rowe dè Bâti à Heyd.
63. Piste athlétisme. Retoping. Cahier spécial des charges et marché + budget 2019.
64. Personnel communal. Démission honorable pour pension de retraite : Paul NEUFCEUR.
65. PE. Désignation d'une institutrice maternelle à raison de vingt-six périodes en remplacement de Rita BONMARIAGE : Magali BÉLIK.
66. PE. Désignation d'une institutrice primaire à raison de deux périodes dans un emploi vacant : Florence BONJEAN.
67. PE. Désignation d'une institutrice primaire à raison de cinq périodes en remplacement de Anita COLLARD : Florence BONJEAN.
68. PE. Désignation d'une institutrice primaire à raison de cinq périodes en remplacement de Colette DETHISE : Florence BONJEAN.
69. PE. Désignation d'une institutrice primaire à raison de quatre périodes en remplacement de Vinciane DRICOT : Florence BONJEAN.
70. PE. Désignation d'une institutrice primaire à raison d'une période en remplacement d'Isabelle LAIXHAY : Florence BONJEAN.
71. PE. Désignation d'une institutrice primaire à raison de quatre périodes en remplacement de Sarah MELOT : Florence BONJEAN.

72. PE. Désignation d'une institutrice primaire à raison d'un temps plein en remplacement de Julie GROVEN : Caroline COULEE.
73. PE. Désignation d'une institutrice primaire à raison d'une période dans un emploi vacant : Stéphanie CRAHAY.
74. PE. Désignation d'une institutrice primaire à raison de six périodes en remplacement de Michel BIHAIN : Stéphanie CRAHAY.
75. PE. Désignation d'une institutrice primaire à raison d'une période en remplacement d'Isabelle LAIXHAY : Stéphanie CRAHAY.
76. PE. Désignation d'une institutrice primaire à raison d'un mi-temps en remplacement de Maryline WERNER : Stéphanie CRAHAY.
77. PE. Désignation d'une institutrice maternelle à raison de huit périodes : Audrey DE LEY.
78. PE. Désignation d'une institutrice primaire à raison de six périodes en remplacement de Fanny VIATOUR : Aurore DEPOTTER.
79. PE. Désignation d'une institutrice primaire à plein-temps en remplacement de Myriam LAPAILLE : Julie GROVEN.
80. PE. Désignation d'une institutrice primaire à plein-temps : Julie GROVEN.
81. PE. Désignation d'un maître d'éducation physique à raison de deux périodes en remplacement de Bruno DEJARDIN : Pierre LIVERMORE.
82. PE. Désignation d'un maître d'éducation physique à raison de huit périodes en remplacement de Bruno DEJARDIN : Pierre LIVERMORE.
83. PE. Désignation d'un instituteur primaire à raison de douze périodes : Charles LOUIS.
84. PE. Désignation d'un maître de psychomotricité à raison de deux périodes : Pascale MARQUET.
85. PE. Désignation d'un maître de psychomotricité à raison de deux périodes : Pascale MARQUET.
86. PE. Désignation d'une institutrice primaire de raison de quatre périodes en remplacement de Annick DUBOISDENGHEN : Morgane MARTIAL.
87. PE. Désignation d'une institutrice primaire de raison de quatre périodes en remplacement de Sabrina MONFORT : Morgane MARTIAL.
88. PE. Désignation d'une institutrice primaire de raison de quatre périodes en remplacement de Murielle SIMON : Morgane MARTIAL.
89. PE. Désignation d'une institutrice primaire de raison de quatre périodes en remplacement de Maryline WERNER : Morgane MARTIAL.
90. PE. Désignation d'un Maître de philosophie et citoyenneté à raison de deux périodes : Pascaline MICHAT.
91. PE. Désignation d'un Maître de philosophie et citoyenneté à raison de deux périodes : Pascaline MICHAT.
92. PE. Désignation d'un Maître de philosophie et citoyenneté à raison de deux périodes : Pascaline MICHAT.
93. PE. Désignation d'un Maître de philosophie et citoyenneté à raison de deux périodes : Pascaline MICHAT.
94. PE. Désignation d'une institutrice primaire à raison de deux périodes en remplacement d'Isabelle LAIXHAY : Vanessa MOINEAU.
95. PE. Désignation d'une institutrice primaire à raison de six périodes : Vanessa MOINEAU.
96. PE. Désignation d'une institutrice primaire à raison de six périodes : Vanessa MOINEAU.
97. PE. Désignation d'une institutrice primaire à raison de quatre périodes en remplacement d'Hélène PIRON : Vanessa MOINEAU.
98. PE. Désignation d'une institutrice primaire à raison de six périodes en remplacement de Dominique SEYLER : Vanessa MOINEAU.
99. PE. Désignation d'un maître en éducation physique à raison de six périodes en remplacement de Bruno DEJARDIN : Laurence NINANE.
100. PE. Désignation d'un maître de psychomotricité à raison de deux périodes : Pascal PARIDANS.

101. PE. Désignation d'un Maître de psychomotricité à raison de deux périodes dans un emploi vacant :  
Marie PEPINSTER.
102. PE. Désignation d'un maître de philosophie et citoyenneté à raison de deux périodes en remplacement  
de Michel BIHAIN : Marie PEPINSTER.
103. PE. Désignation d'une institutrice maternelle à raison de seize périodes en remplacement de Martine  
JADOT : Marie PEPINSTER.
104. PE. Désignation d'un maître de philosophie et citoyenneté à raison de deux périodes en remplacement  
de Muriel STUBBE : Marie PEPINSTER.
105. PE. Désignation d'une institutrice maternelle à raison de deux périodes en remplacement de Martine  
JADOT : Rosine SARLET.
106. PE. Désignation d'une institutrice maternelle à raison de cinq périodes en remplacement de Martine  
JADOT : Rosine SARLET.
107. PE. Désignation d'une institutrice maternelle à raison de six périodes en remplacement de Katty VAN  
ASBROECK : Rosine SARLET.
108. PE. Désignation d'une Maître de philosophie et citoyenneté à raison de deux périodes en remplacement  
de Pascaline MICHAT : Héloïse TASSIGNY.
109. PE. Désignation d'une institutrice maternelle à raison d'un mi-temps : Aurore TRINE.